



Lettre ouverte pour affichage dans les clubs
Paris, le 9 décembre 2025

Chères licenciées, chers licenciés,

Depuis la cyber-attaque qui nous a touchés, **la Fédération et ses équipes sont pleinement mobilisées à vos côtés, clubs et licencié(e)s pour vous informer en totale transparence et vous aider à vous protéger**, tout en satisfaisant aux obligations légales et réglementaires.

Vous le savez, dès que l'incident a été connu :

- **Nous avons pris les mesures nécessaires** pour identifier son origine et faire en sorte qu'il soit contenu.
- Nous avons **apporté les mesures correctives nécessaires** pour permettre à notre système d'information d'être remis en service de manière sécurisée.

Nous sommes en liaison étroite avec toutes les autorités publiques compétentes – ministère de l'Intérieur, services de Police et de Gendarmerie – qui sont évidemment **pleinement mobilisées**. Des informations sont très régulièrement échangées avec le réseau national des préfectures et des sous-préfectures.

Dans ces circonstances, nous tenons à vous rappeler trois précautions importantes :

1. Être particulièrement **attentif face à toute tentative d'hameçonnage par mail, sms ou par téléphone** (« phishing » ou « vishing ») – malheureusement, de plus en plus fréquentes et sophistiquées – et ne réaliser aucune action ou ne divulguer aucune information, même anodine, en cas de contact suspect.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur la prévention en cybersécurité sur :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

2. Respecter strictement les **obligations légales liées au stockage d'une arme**.
3. Une **grande vigilance s'agissant d'appels ou d'interventions** de la part de personnes se présentant comme des membres **des Forces de l'Ordre** (Police, Gendarmerie, Douane) et un **appel immédiat au 17** pour vérification du bien-fondé de ces actions.

Le risque de cyber-attaques est d'une manière générale de plus en plus fort et il **n'épargne plus aucune organisation**. C'est la raison pour laquelle, **nous menons actuellement un travail approfondi d'audit ainsi qu'un chantier de refonte et de renforcement de notre système d'information** dans l'intérêt prioritaire des licenciés et des clubs.

Soyez assuré(es) que nous continuerons, conformément à notre responsabilité et en y consacrant les moyens nécessaires, à travailler à améliorer le niveau de sécurisation de nos systèmes d'information et des données que vous nous confiez.

Le Président
Hugues SENGER

Fédération Française de Tir

38, rue Brunel – 75017 Paris – Tél. : 01 58 05 45 45 – Télécopie : 01 55 37 99 93 – Siret 784 354 409 00046
www.fftir.org